

AGRIKILTÈ SANBLÉ KONT' GASPIYAJ

Les agriculteurs de MARTINIQUE
se mobilisent contre le gaspillage alimentaire

COMPTE-RENDU DE L'OPÉRATION



Décembre 2020

Une initiative du
REVEIL AGRICOLE

en partenariat avec le CGSR

SOMMAIRE

- p_02 • L'ASSOCIATION LE REVEIL AGRICOLE
- p_02 • LE PACTE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE – OBJECTIF 2025
- p_02 • LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE – DEFINITION
- p_03 • UNE ACTION A PORTEE ECONOMIQUE ET SOCIALE - CADRE, OBJECTIFS ET CONTENU DE L'ACTION
- p_04 • L'ENQUÊTE
- p_08 • LES FORMATIONS
- p_10 • LES FERMES PILOTES
- p_11 • CONCLUSION ET PERSPECTIVES



L'ASSOCIATION LE REVEIL AGRICOLE

Le Réveil Agricole est une association de loi 1901 créée par des agriculteurs aux systèmes de productions différents. Son but est de favoriser la promotion, l'animation, la coopération, la commercialisation, mais aussi l'insertion, la formation et le transfert de compétence dans le domaine agricole. Il s'agit de promouvoir l'agriculture à travers des projets et de mettre en relation les agriculteurs, le grand public, les organismes professionnels et les institutions.

LE PACTE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE – OBJECTIF 2025

Signé en 2013 entre l'État et les représentants des acteurs de la chaîne alimentaire, le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire comporte 11 mesures

fondées sur l'engagement de l'ensemble de ces acteurs (producteurs agricoles, marchés de gros, industries agroalimentaires, grande distribution, restauration collective et commerciale, collectivités territoriales). Il fixe notamment l'objectif national de réduction du gaspillage alimentaire à 50 % à l'horizon 2025, soit une diminution moyenne annuelle de 5 % par an entre 2013 et 2025.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE – DEFINITION

Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée, constitue le gaspillage alimentaire.

Définition du gaspillage alimentaire fixée par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre du Pacte national « anti-gaspi » de 2013.



UNE ACTION A PORTEE ECONOMIQUE & SOCIALE

AGRIKILTE SANBLE KONT' GASPIYAJ.
MARTINIQUE

CADRE, OBJECTIFS & CONTENU DE L'ACTION

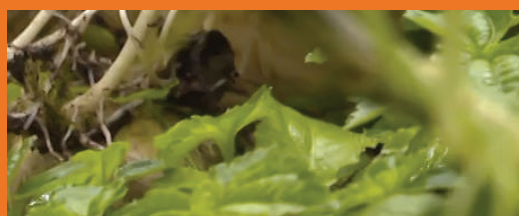
L'association LE REVEIL AGRICOLE, en partenariat avec la CGSR (Centre de Gestion et Suivi en milieu Rural), s'est engagée à participer aux actions menées pour réduire, le gaspillage alimentaire, en répondant à un appel à projet lancé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la CTM (Collectivité Territoriale de Martinique) et la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt). En Martinique, on constate, en effet, chez un certain nombre d'agriculteurs et distributeurs, des produits non récoltés, déclassés ou invendus.

L'action « Agrikiltè sanblé kont' gaspiyaj » que nous avons réalisée de novembre 2018 à décembre 2020, s'articule autour de deux volets :

- Un **volet économique**, qui devrait permettre aux agriculteurs de la Martinique de valoriser les productions invendues des exploitations ;
- Un **volet social**, qui vise à nourrir des personnes et surtout un public fragile qui ont peu ou pas du tout accès aux denrées fraîches et locales de fruits, légumes et viandes.

Ce programme que nous avons mis en œuvre nous a permis :

- de réaliser **une enquête** afin de mieux appréhender le gaspillage sur les exploitations agricoles,
- de mettre aussi en place **des formations** visant à inciter les producteurs à appliquer des méthodes alternatives, pour réduire le gaspillage et valoriser des produits propres à la consommation non vendus,
- d'évaluer au sein de **fermes pilotes** le niveau de gaspillage et accompagner les agriculteurs dans une démarche de prévention et de réduction de ce gaspillage.



L'ENQUÊTE

L'enquête a concerné une cinquantaine d'agriculteurs installés sur le territoire des trois communautés de communes, tous systèmes de production confondus.

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS CONCERNÉES PAR L'ENQUÊTE

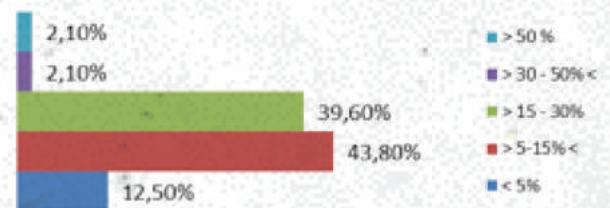


IL EN RESSORT QUE :

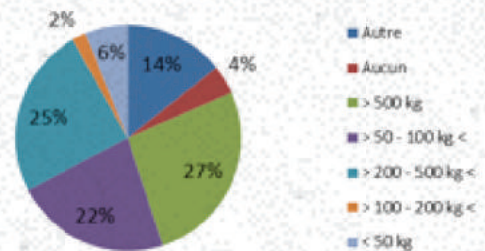
- Le gaspillage est présent sur la quasi-totalité des exploitations agricoles.
- 72% du gaspillage provient essentiellement des invendus et le reste des pertes au champ.
- Un exploitant agricole produit en moyenne 16,4 tonnes de fruits et légumes par hectare et par an. La production non valorisée représente 25% de la production totale livrée par agriculteur ; soit 4,1 tonnes par hectare et par an.
- Le niveau de gaspillage est fonction des facteurs de production, des orientations de production et de la stratégie commerciale.
- Les conditions favorables au gaspillage, en règle générale ne dépendent pas particulièrement des pratiques de l'agriculteur. Elles sont fonction du marché, du niveau d'infestation parasitaire, des aléas climatiques entre autres.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN MILIEU AGRICOLE EN MARTINIQUE

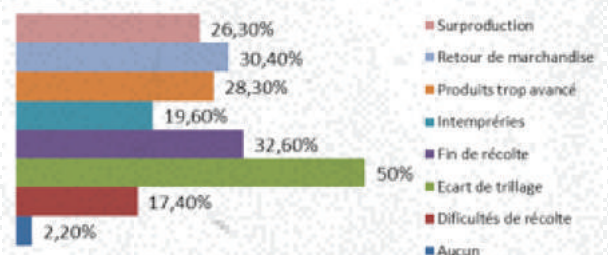
TAUX DE PERTES ET D'INVENDUS



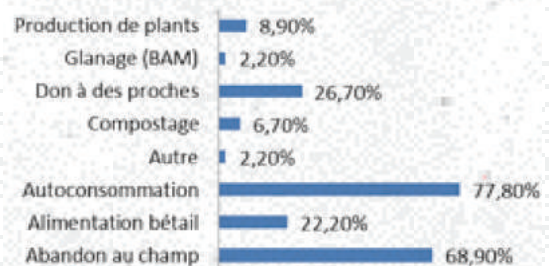
ESTIMATION DE PERTES MENSUELLES



ORIGINE DES INVENDUS



DEVENIR DES INVENDUS ET DES PERTES





Certains agriculteurs tentent de réduire la part des produits non valorisés mais sans y parvenir totalement, par manque de moyens humains et financiers.

Conscients du manque à gagner, 92% des enquêtés ont manifesté le souhait de mettre en place les mesures nécessaires pour d'une part, réduire individuellement le gaspillage et d'autre part, entrer dans une démarche de valorisation des produits concernés. Le compostage, le glanage, l'agro-transformation sont des exemples de pistes de réduction à considérer.

N'étant pas en mesure d'investir et de supporter individuellement le coût de telles initiatives, ces producteurs privilégieraient une démarche collective de récupération et de valorisation.



TÉMOIGNAGE D'UN AGRICULTEUR ENQUÊTÉ

L'enquête a permis de comprendre qu'il y a 15% de perte au niveau des déchets pour la banane export. Ces 15% pourraient être valorisés par la vente pour l'alimentation du bétail ou par des actions caritatives. Ce serait intéressant.

Emmanuel DORMOY,
Agriculteur - Banane export et Porc à Saint-Joseph



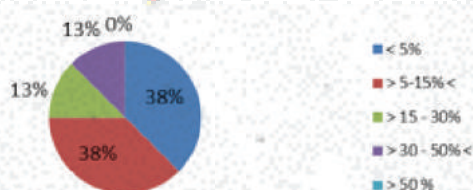


LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN MILIEU AGRICOLE PAR TERRITOIRE D'EPCI

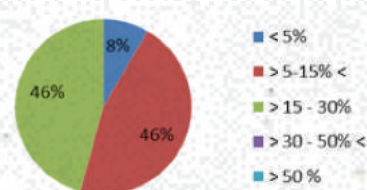
TERRITOIRE DE LA CACEM (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE)

TERRITOIRE DE CAP NORD (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS NORD MARTINIQUE)

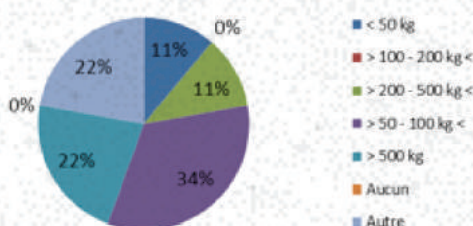
TAUX DE PERTES ET D'INVENDUS



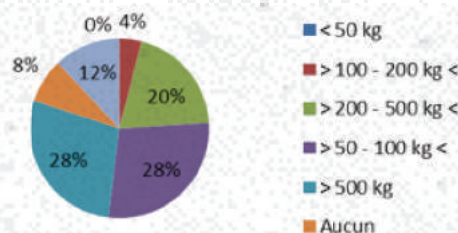
TAUX DE PERTES ET D'INVENDUS



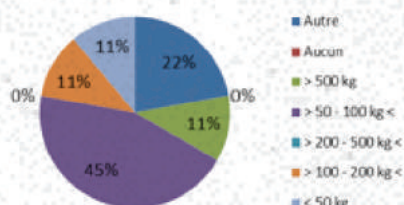
ESTIMATION DE PERTES MENSUELLES



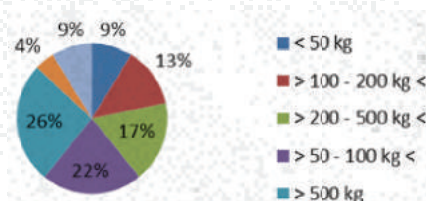
ESTIMATION DE PERTES MENSUELLES



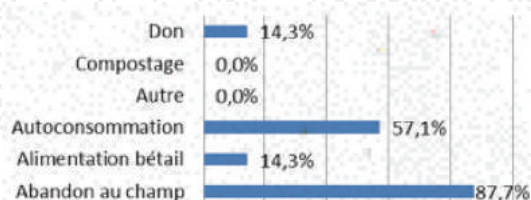
ESTIMATION MENSUELLE DES INVENDUS



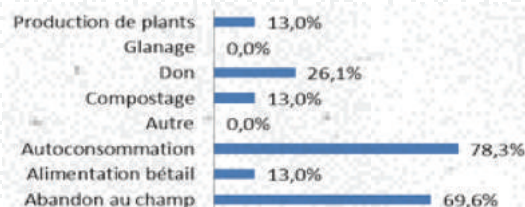
ESTIMATION MENSUELLE DES INVENDUS



DEVENIR DES INVENDUS ET DES PERTES



DEVENIR DES INVENDUS ET DES PERTES



Dans le secteur de la CACEM, une exploitation agricole produit en moyenne 2,95 tonnes/ha/an/ de produits qu'elle ne parvient pas à valoriser. Cette valeur correspond à 18% du volume total de la production par agriculteur, par an et par hectare.

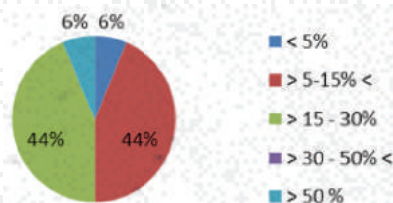
L'activité agricole dans la région du Nord de la Martinique ne génère pas moins de 7,72 tonnes/ha/an/exploitation de produits fruits et légumes non valorisés. Cela représente 47% de la production globale.



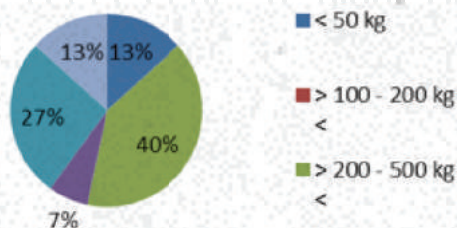


TERRITOIRE DE LA CAESM (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE)

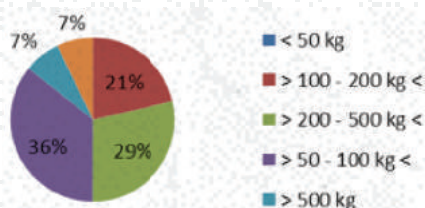
TAUX DE PERTES ET D'INVENDUS



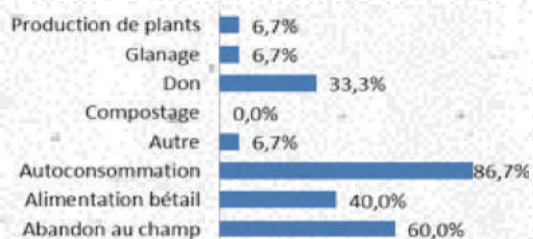
ESTIMATION DE PERTES MENSUELLES



ESTIMATION MENSUELLE DES INVENDUS



DEVENIR DES INVENDUS ET DES PERTES



Dans le secteur Sud, une exploitation génère en moyenne pas moins de 5.75 t/ha/an de produits comestibles écartés de tous circuits de valorisation. Ce gaspillage représente globalement 35% du volume total de la production.



LES FORMATIONS

Le projet **Agrikiltè senblé kont' gaspiyaj** s'est poursuivi avec la réalisation de **deux sessions de formation de 20 heures, sur la thématique du gaspillage alimentaire en milieu rural.**

Une trentaine de personnes a été formée. Étaient concernés **les agriculteurs, les représentants et membres de structures professionnelles et les entreprises para-agricoles.** La répartition des personnes formées sur le territoire est relativement proportionnelle au nombre d'agriculteurs recensés par Communauté de communes.

Il s'agissait de transmettre aux candidats les éléments de langage et plus particulièrement les mesures incitatives pour réduire le gaspillage et valoriser les produits perdus. Apprentissages théoriques, exercices de simulation, visites d'exploitations et interventions d'experts ont permis d'atteindre l'objectif.

Les formations réalisées dans le cadre de cette étude, ont permis de constater que le gaspillage alimentaire en milieu rural, n'est à ce jour, pas considéré par les professionnels de l'agriculture. Le schéma organisationnel des filières de ce secteur ne prend pas en compte les produits ne répondant pas aux critères standards de mise sur le marché. En conséquence, les agriculteurs sont rarement en capacité d'estimer la part des fruits et légumes non valorisés.

Ces formations ont également permis de mettre l'accent d'une part, sur les pertes économiques relatives au gaspillage alimentaire et d'autre part, sur la multifonctionnalité de l'agriculture : interaction avec d'autres domaines comme par exemple la protection de l'environnement, le maintien de la biodiversité, le lien social et culturel, ...



Si on se base sur les circuits traditionnels de commercialisation, au regard de nombreuses contraintes de production, la rentabilité de l'activité est discutable pour certaines productions. Par contre, lorsque toutes les possibilités de valorisation sont exploitées, l'agriculteur parvient à se projeter sur le moyen et sur long terme, en réponse au principe du développement durable.

A l'issue de ces sessions de formations les participants étaient en mesure de :

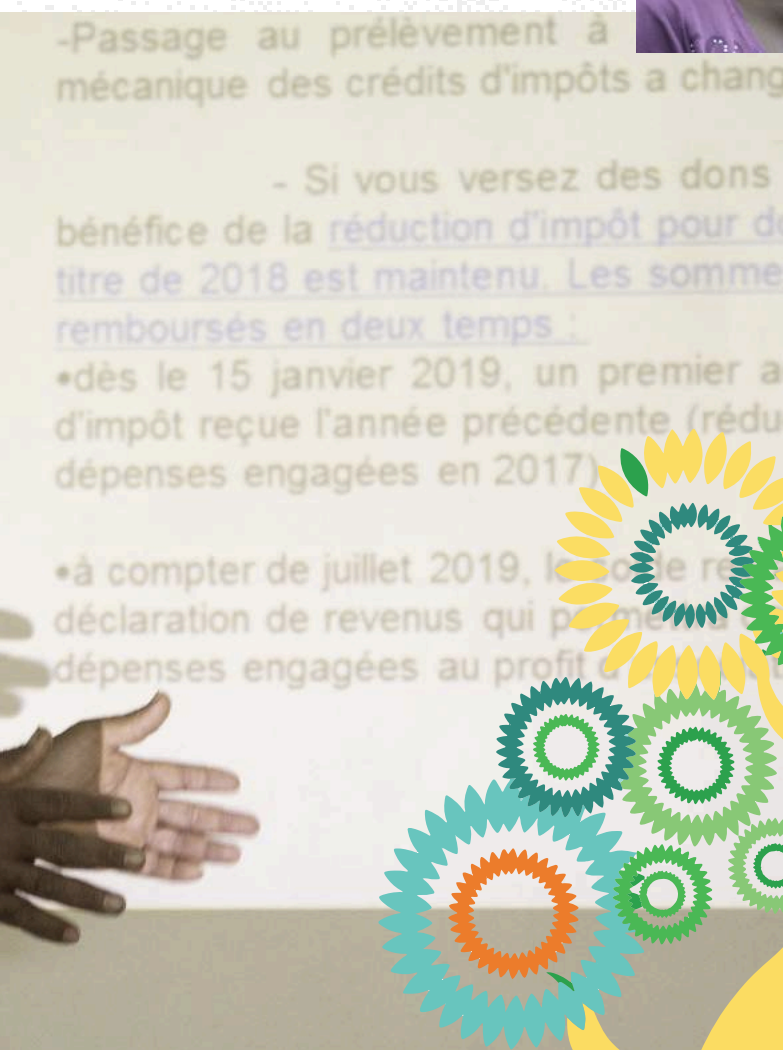
- comprendre le mécanisme du gaspillage impactant la rentabilité économique de leur activité ;
- définir des orientations leur permettant de réduire le gaspillage au sein de leur structure agricole mais surtout de définir une stratégie pérenne de valorisation des écarts de tri, invendus et produits non récoltés ;
- comprendre les avantages fiscaux liés au don pour en bénéficier.



TEMOIGNAGE D'UNE AGRICULTRICE FORMÉE

Je suis agricultrice en polyculture-élevage, et porteuse d'un projet d'agro-transformation. Je commercialise mes produits par le biais de la vente directe auprès des consommateurs. Aujourd'hui, grâce à la formation anti-gaspi du REVEIL AGRICOLE, je revalorise mes produits non commercialisés en les transformant en jus de fruits de saison, sirops, tartes au lait de coco et légumes.

Roselyne GOYETTE,
Agricultrice – Polyculture Elevage à Trinité



LES FERMES PILOTES

Suite à la phase d'enquête, quatre exploitations agricoles réparties sur les différentes communautés de communes ont été retenues, dans le cadre de l'expérimentation des fermes pilotes.

La sélection des Fermes Pilotes, validé par le Comité de Pilotage, s'est effectuée sur la base du volontariat et ensuite, à partir des critères suivants : la zone géographique, les orientations culturelles, la production et le niveau de gaspillage alimentaire.

Il s'agissait au cours de cette expérimentation, d'évaluer le niveau de gaspillage par culture et par territoire, d'identifier les pistes de gestion des produits non commercialisés et de proposer des solutions alternatives prévues dans le plan d'accompagnement des agriculteurs.

Un suivi assidu des parcelles a été effectué, du premier jour de récolte au dernier.

On estime que le niveau de gaspillage pour une exploitation agricole correspond à 21% de sa production totale dont 9 % de produits encore consommables.

En moyenne, une ferme pilote a produit près de 3,5 tonnes par hectare de fruits et légumes non commercialisés. Cela correspond au gaspillage d'une valeur marchande de 6 550 euros par hectare, toutes productions confondues.

Il est toutefois à noter que certaines contraintes ont affecté l'organisation et le déroulement prévisionnels de cette expérimentation :

- des conditions climatiques défavorables à la production agricole,
- le retard dans la mise en place de certaines plantations,
- la faible productivité générale des exploitations agricoles et plus singulièrement celles retenues.

Les données recueillies ne reflètent de ce fait, que partiellement la réalité de l'état du gaspillage sur les exploitations agricoles enquêtées.

Par ailleurs, la durée trop restreinte de la période d'étude (six mois) et le faible nombre de fermes pilotes suivies ne permettent de donner que les grandes tendances du gaspillage alimentaire en Martinique.

Pour réduire ce gaspillage, plusieurs axes d'amélioration ont été envisagés, à l'issue de cette période expérimentale :

- la réduction des parcelles cultivées, plus particulièrement pour les productions maraîchères et vivrières,
- l'optimisation des récoltes,
- l'autoconsommation,
- le développement des circuits courts,
- la création d'un atelier d'agro-transformation,
- la vente à la ferme,
- la mise à disposition gratuite pour des personnes proches,
- l'organisation d'opérations de glanage,
- le compostage,
- la revente pour l'alimentation animale,
- la pratique du don qui reste très marginale.



TEMOIGNAGE D'UN AGRICULTEUR EN FERME PILOTE

Ma collaboration avec la Banque alimentaire consiste à faire des dons essentiellement en concombres car il y a des écarts de tris consommables mais pas commercialisables. C'est avec grand plaisir que je permets à d'autres de profiter de ces produits et d'améliorer ainsi leur panier alimentaire quotidien. Je livre le reste de ma production en coopérative.

José MARIE-LOUISE,
Agriculteur – Ferme pilote
Cultures maraîchères au Français



CONCLUSION & PERSPECTIVES

Ce projet d'expérimentation et d'innovation porté par LE REVEIL AGRICOLE, en partenariat avec la CGSR, a permis d'identifier de potentiels gisements de produits alimentaires non valorisés.

En dépit du fait que les producteurs ne parlent pas de gaspillage, ceux-ci sont tout de même conscients que leur activité génère des produits alimentaires valorisables non commercialisés. Leurs initiatives ne permettent pas l'absorption totale des produits concernés.

Il conviendra donc de mettre en place un outil collectif qui aura pour principale mission l'organisation de la récupération des fins de récoltes, la collecte des produits non commercialisés et la valorisation de ces produits.

PISTES DE VALORISATION PROPOSEES

- Mise en place d'un réseau de distribution de produit frais pour personnes les plus démunies, en partenariat avec les associations caritatives.
- Mise en avant de la commercialisation des légumes «moches» à moindre coût.
- Compostage.
- Agro-transformation.
- Développement de la vente directe

Ceci permettrait de s'inscrire dans une démarche d'utilité sociale, en répondant de façon pérenne aux besoins des foyers nécessiteux.

Une vidéo de présentation de l'opération est disponible sur la chaîne Youtube

LE REVEIL AGRICOLE
MARTINIQUE



AGRIKILTE SANBLÉ KONT' GASPIYAJ.
MARTINIQUE





EQUIPE PROJET

Romuald NELSON, Chef de projet
 Corinne CALIXTE, Chargée d'enquête et Assistante du chef de projet
 Charles EREPMOC, Coordonnateur

NOS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS



AUX AUTRES PARTENAIRES



AUX COOPERATIVES AGRICOLES



AUX AGRICULTEURS QUI ONT PARTICIPE A CE PROJET

Association LE REVEIL AGRICOLE
 Chemin Euloga - 97213 LE GROS MORNE
 lereveilagricole@gmail.com

AGRIKILTE SANBLE KONT' GASPIYAJ.
 MARTINIQUE

